



19

stëftung oekofonds

Faire bouger les choses -

Stëftung Oekofonds

La Fondation Oekofonds soutient depuis plus de 30 ans des projets en faveur du développement durable et en a ainsi lancé de nombreux.

Pour le Mouvement Écologique en particulier, le soutien de la fondation est indispensable.

Ce n'est que grâce aux dons collectés, combinés aux cotisations des membres, qu'un certain

L'indépendance du Mouvement Ecologique vis-à-vis des financements publics est ainsi assurée.

La diversité des projets soutenus est tout à fait remarquable, comme le montre la liste suivante.

La Fondation Oekofonds :

Votre soutien à des projets novateurs !

En 1987, le Mouvement Ecologique a créé la fondation à but non lucratif Oekofonds. Depuis lors, la fondation soutient une grande variété de projets en faveur du développement durable. En 2025 également, la fondation Oekofonds a pu, grâce à de nombreux dons, soutenir à nouveau de nombreux projets importants. Nous aimerions vous présenter brièvement ces projets, afin que vous puissiez constater par vous-même que chaque don que vous faites en vaut la peine. Nous souhaitons profiter de cette occasion pour remercier chaleureusement tous nos donateurs et espérons que vous continuerez à soutenir la fondation.

REPENSER ET FAÇONNER L'AVENIR ENSEMBLE ! POUR UN MECO FORT

Le Mouvement Ecologique s'engage sans relâche en faveur du développement durable, pour les générations actuelles mais surtout pour les générations futures.

Ce faisant, il porte un regard critique sur les évolutions actuelles, élabore des solutions concrètes – souvent sur la base du volontariat – et met en œuvre des projets concrets.

En 2025, de nombreuses initiatives ont été menées : de la protection de la biodiversité et de l'écologisation de nos villes à la sensibilisation à la question des pesticides, en passant par la promotion d'une transition énergétique socialement équitable et la remise en question de l'impératif de croissance.

Toutes ces activités ne sont possibles que grâce à l'indépendance financière du Mouvement Ecologique vis-à-vis des organismes publics et, par conséquent, grâce à ses membres et aux dons versés à la Fondation Oekofonds.

DONNER UNE VOIX JURIDIQUE À LA NATURE ET À L'ENVIRONNEMENT

Aussi importantes que soient les actions de sensibilisation, les projets créatifs, les prises de position, etc., il est parfois nécessaire d'engager des poursuites judiciaires.

C'est le cas, par exemple, du centre de données de Google à Bissen, où le Mouvement Ecologique met tout en œuvre pour éviter qu'un fait accompli ne se crée sans que l'impact environnemental de cette installation ait été divulgué et sans que les préoccupations

Mais l'assistance juridique n'est pas seulement nécessaire dans l'affaire Google.

Elle est également nécessaire lorsque, par exemple, le droit d'accès à l'information n'est pas respecté, que des permis de conservation de la nature controversés sont accordés, que des projets de construction problématiques sont prévus ou que des réformes mal conçues de lois environnementales importantes sont proposées. De manière générale, les affaires judiciaires prennent de plus en plus d'importance. Celles-ci entraînent naturellement des coûts, pour lesquels des dons sont nécessaires de toute urgence.

MOVE – UNE SECTION JEUNESSE DYNAMIQUE

Le mouvement de jeunesse du Mouvement Ecologique est très actif depuis sa création. Des jeunes engagés peuvent y travailler ensemble pour leur avenir. Cela concerne les questions qui leur tiennent à cœur, car les membres de move. décident librement des activités qu'ils souhaitent mener. Des thèmes tels que la consommation, l'alimentation végétarienne, l'agriculture... sont abordés par eux à travers des actions, des ateliers, des stages, des projets concrets, des dossiers pédagogiques pour les écoles et bien plus encore.

FOE – SOUTIEN INTERNATIONAL

Le Mouvement Ecologique est membre de l'alliance internationale « Friends of the Earth ». Les organisations membres de différents pays, en particulier – mais pas uniquement – celles des pays du Sud, lancent régulièrement des appels aux organisations « financièrement plus solides » pour solliciter un soutien financier.

Ces appels vont de demandes d'aide pour des affaires judiciaires (par exemple lorsque des militants écologistes sont cités à comparaître) au soutien de projets de lutte contre le changement climatique, d'opposition aux compagnies pétrolières, etc. Dans un esprit de solidarité mondiale, il est essentiel de soutenir tout particulièrement ces organisations dans leur engagement !

OEKOFEST 2025

En 2025, l'Oekofestival s'est déroulé à Pafendall. Une fois de plus, des centaines de personnes ont pu se rencontrer, échanger des idées, discuter et assister à des concerts

assister à des concerts, visiter des stands d'information sur le thème de la « transition », participer à des visites guidées, etc.

L'organisation d'un tel festival a un coût, c'est pourquoi l'aide de la Fondation Oekofonds a été particulièrement importante.

LE MECOSCOPE POUR LA LÉGISLATURE 2023-2028 : UNE MESURE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROMESSES DU GOUVERNEMENT ISSUES DE L'ACCORD DE COALITION

En 2024, l'outil Mecoskop a été relancé. Sur le site web trilingue www.mecoskop.lu, le Mouvement Ecologique analyse régulièrement dans quelle mesure le gouvernement a mis en œuvre ses propres promesses en matière de développement durable formulées dans l'accord de coalition et évalue l'état d'avancement de leur mise en œuvre (www.mecoskop.lu).

Il existe également une version en allemand, en français et en anglais. Au total, 77 déclarations gouvernementales sont examinées.

L'analyse est réalisée de manière objective sur la base de faits accessibles au public. Le Mecoskop est donc l'un des rares outils de mesure objectifs du travail du gouvernement et peut servir de guide à tout citoyen intéressé par le développement durable.

En 2025, le Mecoskop a été mis à jour et a pris position sur la question de savoir si le gouvernement respecte les normes qu'il s'est lui-même fixées.

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DU MAINTIEN DE LA LOI NS – PLUS DE CONSTRUCTIONS ET DE VÉGÉTALISATION DANS LES COMMUNES

Grâce au soutien de la Fondation Oekofonds et, en partie, en collaboration avec l'Oeko-Zentrum Pafendall, le Mouvement Ecologique s'est à nouveau fortement engagé en 2025 en faveur de la préservation de la biodiversité.

Il a notamment été démontré que le Luxembourg est loin d'atteindre ses objectifs de conservation, et des propositions concrètes ont été formulées pour mieux protéger nos écosystèmes.

Par ailleurs, des excursions ont été organisées et une position ferme a été adoptée contre la remise en cause de la loi sur la protection de la nature, entre autres.

Cependant, la promotion d'un meilleur verdissement des villes a également été au centre des préoccupations. Compte tenu notamment de la crise climatique et de l'échauffement urbain, il est extrêmement important de mettre en œuvre dès aujourd'hui des mesures de verdissement afin que les villes s'échauffent moins « demain ».

POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SOCIALEMENT JUSTE / PROTECTION DU CLIMAT

Les questions sociales et écologiques sont indissociables. Cela est particulièrement vrai dans le secteur de l'énergie.

Ce sont les ménages disposant de moins de ressources financières qui, d'une part, souffrent le plus de la hausse des prix de l'énergie et, d'autre part, n'ont pas les moyens suffisants pour, par exemple, isoler leur logement.

C'est pourquoi le Mouvement Ecologique, grâce notamment au soutien financier de la Fondation Oekofonds, accorde une attention particulière à cette question en 2025. Cette initiative s'inscrit également en partie dans le cadre d'une collaboration avec la Chambre des salariés et les syndicats OGBL et LCGB.

L'un des dossiers centraux a été le Plan climatique et social luxembourgeois, que notre pays doit élaborer en vertu des exigences de l'UE.

Compte tenu de l'aggravation de la catastrophe climatique, de nombreuses activités ont également été organisées pour veiller à ce que le Luxembourg, d'une part, réduise ses émissions^{de CO2} dans la mesure requise et se prépare à au niveau européen pour une protection climatique progressiste. Cela est plus important que jamais, surtout compte tenu des tendances à la déréglementation au niveau européen.

NON AUX PRODUITS CHIMIQUES ÉTERNELS - NON AUX PESTICIDES

En 2025, le Mouvement Ecologique, grâce à son réseau d'organisations partenaires étrangères, a mené de nombreuses analyses afin de déterminer dans quelle mesure notre alimentation est contaminée par des substances persistantes et des pesticides.

Malheureusement, le résultat est choquant : la charge en « produits chimiques éternels » augmente – celle des pesticides est omniprésente.

Il est urgent d'agir dès maintenant pour faire en sorte que ces contaminations ne continuent pas à augmenter, mais qu'elles diminuent.

En 2025, le Mouvement Ecologique a abordé ces questions avec une grande cohérence : analyses de denrées alimentaires, déclarations, conférences et débats.

Il a réussi à faire de ces questions un sujet d'intérêt public et politique. Les actions du Mouvement Ecologique ont suscité un très vif intérêt. Cependant, pour que des changements concrets puissent intervenir, ces actions doivent se poursuivre en 2026.

POUR UN SOUTIEN ACCRU À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Grâce à son implication dans le dossier Restopolis, le Mouvement Ecologique, notamment grâce à la Fondation Oekofonds, a réussi à ouvrir un nouveau marché pour ses agriculteurs biologiques au Luxembourg. Cela a revêtu une importance capitale.

Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour promouvoir l'agriculture biologique.

C'est pourquoi des initiatives similaires ont également été soutenues en 2025.

Votre don pour les personnes, la nature et l'environnement

Nous vous remercions sincèrement pour chaque don !

Si vous estimez qu'il est utile de soutenir financièrement notre travail, vous pouvez le faire en effectuant un don ponctuel ou en mettant en place un virement permanent.

Les projets ne peuvent être menés à bien que grâce au soutien de nombreuses personnes. Vous pouvez nous soutenir, ainsi que nos initiatives, par un don ponctuel. Nous serions ravis de vous envoyer de plus amples informations sur des projets intéressants. Vous avez également la possibilité de faire un don à la Fondation Oekofonds à l'occasion d'une naissance, d'un anniversaire, d'un mariage ou d'un décès.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter : Tél. 43 90 30 – 50 ou ouekofonds@oeko.lu , www.oekofonds.lu

Les dons versés à la Fondation Oekofonds (fondation d'utilité publique) sont déductibles des impôts. (à partir de 120 € par an ; les dons peuvent être cumulés avec d'autres). Nous vous enverrons automatiquement une attestation pour votre déclaration d'impôts.

Nos coordonnées bancaires : CCPL : LU96 1111 0734 1886 0000 / BCEE : LU31 0019 1100 4403 9000 ou via Paycom

